



Communiqué de presse Solidarité avec nos collègues cheminots

Le droit de retrait : un élément fondamental du respect de la santé des salariés

Le SNRT-CGT de FTV tient à assurer aux collègues cheminots en lutte sa totale solidarité dans le conflit actuel qui les oppose à leur direction. Le droit de retrait est un droit fondamental qui protège les salariés. Le travail seul, lorsqu'on a en plus en charge la sécurité de voyageurs, peut s'avérer dangereux. Générateur de tension voire d'anxiété, il peut conduire à des situations particulièrement périlleuses lorsque l'intégrité physique d'un collectif d'usagers est entre les mains d'un seul et unique agent, comme c'est trop souvent le cas.

Nous connaissons bien cette problématique dans notre entreprise où les situations de dangers graves et imminents se multiplient.

La loi exige seulement d'avoir un motif raisonnable de penser que la situation de travail présente un danger grave et imminent. Elle n'implique pas une cause réelle de danger, l'apparence et la bonne foi suffisent. Nous avons pu le vérifier très récemment à Rouen lors de l'incendie de l'usine Lubrizol située juste en face de la station de France 3 Normandie. Lors de cet épisode, nos collègues ont dû y avoir recours préventivement afin de protéger leur santé devant l'inconnu que constituait la composition des émanations de l'usine en feu. Or, on le voit bien dans les discours comme dans la presse, après le droit de grève, c'est le droit de retrait qui est aujourd'hui pris pour cible.

La qualité du service public : l'unique boussole pertinente

Les désagréments de ce week-end pour les voyageurs ne doivent pas faire oublier une lutte majeure pour la sécurité de tous, ce qui n'a pas de prix. Des cheminots ou de l'attelage gouvernement/direction de la SNCF, qui met réellement en danger les passagers comme les personnels ?

Le gouvernement et la direction de la SNCF, toujours prompts à tenter de culpabiliser les salariés du service public face aux citoyens, sont à l'œuvre pour détériorer leur protection sociale et leurs conditions de travail à la moindre occasion. N'oublions pas qu'en agissant de la sorte ce sont eux les véritables responsables des perturbations et, qu'en prenant en compte la réduction des coûts comme seul objectif, ce sont bien les conditions de sécurité des usagers qu'ils sacrifient.

La seule issue pour le pouvoir : faire diversion

Or, le choix de ce moment pour dénigrer les cheminots et les opposer aux autres citoyens n'est pas anodin. À un moment où le gouvernement craint une forte mobilisation contre sa réforme des retraites, personne n'est dupe de cette opportunité de diviser les français. En effet, les salariés de la SNCF, par leur capacité de mobilisation et le caractère central de leur activité, ont déjà montré qu'ils pouvaient peser de manière importante dans le rapport de force qui s'ouvre entre le pouvoir et les citoyens. Il est donc essentiel de ne pas perdre de vue que c'est de cet appui fondamental que le gouvernement essaie de couper le reste de la population.

Chacune et chacun doit être conscient-e des enjeux qui entourent cette mobilisation pour les conditions de travail des cheminots et la sécurité de toutes et tous.

Solidarité avec les cheminots !

Paris, le 21 octobre 2019